

POURQUOI NOUS SOMMES EN GREVE

Cité scolaire Honoré de Balzac

La grève a démarré **ce jeudi 3 novembre**.

En effet, notre mécontentement n'a fait que grandir depuis la rentrée. Vous en avez été informé par deux courriers envoyés au directeur de l'académie en septembre 2011.

Nos problèmes demeurent. Nous les avons rappelés à la direction lors de la demi-journée banalisée organisée le jeudi 20 octobre par Madame Blas, Proviseur de la cité scolaire, pour préparer le projet d'établissement. Nous n'avons pu travailler à ce projet car **comment mettre en place le futur alors que le présent ne fonctionne pas ?**

En effet, plus de deux mois après la rentrée, de nombreux dysfonctionnements perdurent et continuent à perturber de façon inacceptable le quotidien des élèves et des professeurs.

Nos exigences s'adressent tant à la Direction de Balzac qu'au Rectorat de Paris.

Demandes à la Direction de Balzac

Si les dysfonctionnements les plus criants ont été réglés nous refusons néanmoins **de supporter toute l'année les conséquences désastreuses liées à la structure des classes et à l'organisation de l'emploi du temps préparés par Madame le Proviseur durant l'été et, devant l'impossibilité de tout remettre à zéro, nous demandons :**

- que **les élèves puissent suivre tous les cours inscrits à leur emploi du temps**, ce qui s'avère parfois impossible (en allemand au Collège, par exemple).
- que **les élèves puissent** tous disposer d'un manuel (ce n'est pas le cas pour le latin au Collège, par exemple)
- que les **horaires inscrits dans la DHG soient respectés** (ce n'est pas le cas pour le latin au Lycée)
- **que les élèves ne supportent plus une organisation pédagogique incohérente**. Exemples : une seule heure de cours dans la journée, (notamment le samedi matin), un emploi du temps sur 6 jours avec 10 heures de permanence, plus de 2 heures dans une même matière, dans la même journée, en collège...
- **que les élèves puissent avoir une pause déjeuner d'au moins une heure**. Certaines classes n'ont que 20 mn pour déjeuner jusqu'à 3 fois

par semaine.

- que les **horaires inscrits dans le règlement intérieur soient respectés** (fin des cours le samedi à 13H et non à 12H, fin des cours, hors option, à 18H20 et non à 17H20)
- **que des structures (salles de travail et surveillants)** soient mises en place pour permettre aux élèves qui peuvent avoir jusqu'à **10 heures de trou dans leur emploi du temps** de ne plus errer dans les couloirs à la recherche d'un lieu d'accueil.
- **que les groupes d'ECJS soient couplés aux groupes d'Histoire-Géographie** pour éviter aux élèves d'avoir jusqu'à 3 professeurs d'HG différents et aux professeurs d'avoir pour certains 11 groupes à évaluer pour 15h hebdomadaires.

Demandes au Rectorat et à la Région

A ces difficultés « locales » de fonctionnement s'ajoutent le **nombre grandissant d'élèves**, les **classes surchargées** et le **manque évident de personnel**.

Nous demandons donc :

1. **Le rétablissement de tous les postes non pourvus depuis la rentrée :**
 - Rétablissement des **5 contrats aidés** supprimés en juin.
 - Maintien des postes de M. Mihoub (ce dernier effectuant notamment le **contrôle des entrées dans l'établissement** pour pallier le manque de surveillants), de Mme Koziarska au **CDI du collège** (alors même que la gestion du fonds de la bibliothèque internationale est venue alourdir la tâche de la documentaliste, sur décision de la direction) et de M. N'Tadi à la **reprographie** (à temps complet).
 - Rétablissement du deuxième poste d'**infirmière** présente l'année dernière
 - Rétablissement **d'un poste au service d'intendance** (le poste de Mme Chéty, partant en retraite en décembre, n'est pas pourvu)
 - Rétablissement **d'un demi-poste de laboratoire au collège en sciences**.
 - **Remplacement des agents région lorsqu'ils sont en arrêt maladie**
2. **Des postes supplémentaires liés à la complexité et à la taille de l'établissement :**
 - Des **heures d'enseignement pour permettre le dédoublement**

des classes surchargées (cours de langues à 36 élèves au lycée, suppression de nombreux dédoublements en français et en mathématiques au collège) sans recourir à des heures supplémentaires

- Rétablir les **heures d'enseignement** supprimées **en section internationale**
- un poste de **Français Langue Etrangère** absolument nécessaire dans cette cité scolaire qui accueille près de 1000 élèves dans des sections internationales,
- **des postes de surveillants** supplémentaires **à temps plein** (actuellement 3 surveillants par jour pour 1100 élèves pour le lycée et le post-Bac) entre autres, pour encadrer le travail des élèves pendant les nombreuses heures où ils n'ont pas cours
- Le rétablissement d'un troisième poste de **CPE au Lycée**.
- Un poste supplémentaire de **documentaliste au Collège, poste qui nous avait été promis par Mme Blas en juin**

3. **L'arrêt des affectations de nouveaux élèves.** Le collège a déjà dû accueillir plus de 200 élèves supplémentaires en 3 ans...

Par ailleurs la gestion de ces moyens supplémentaires ne nous paraît pas pouvoir être mise en œuvre dans les conditions actuelles d'encadrement de l'établissement.

Les personnels réunis en assemblée générale ce jour.